

Communiqué de presse  
 Résultats de l'enquête 2016 sur les retraites en Belgique :

## 6 Belges sur 10 envisagent de prendre leur retraite à partir de 65 ans

- Un tiers des non-retraités envisagent de partir à la retraite à 65 ans et 28% à partir de 66 ans
- 72% des non-retraités seraient prêts à travailler au-delà de 65 ans notamment en cas de besoins financiers
- 74% des non-retraités sont cependant opposés au relèvement de l'âge légal de la pension
- 72% des non-retraités pensent que leur pension ne sera pas suffisante pour maintenir un niveau de vie satisfaisant
- 63% des Belges sont favorables à la constitution d'une pension complémentaire obligatoire

**Bruxelles, 14 octobre 2016. Les résultats exclusifs de la troisième édition de l'enquête d'opinion OGEO FUND-IPSOS sur l'avenir des retraites en Belgique ont été présentés aujourd'hui à l'occasion du séminaire annuel organisé par OGEO FUND à Bruxelles. Le rapport d'enquête fait état d'une évolution significative des mentalités des Belges à l'égard de leur pension. Cette enquête révèle également le point de vue des Belges par rapport aux réformes du Gouvernement fédéral en la matière.**

### Partir à la retraite

Le relèvement volontaire de l'âge du départ à la retraite s'installe dans l'opinion des Belges : 33% des non-retraités prévoient de partir à l'âge légal actuel soit à 65 ans. Ils sont par contre 28% à l'envisager désormais après 65 ans, pourcentage en nette augmentation par rapport à 2014 où ils n'étaient que 7%. Les écarts d'opinion entre régions demeurent importants : 46% des non-retraités résidant en Flandre envisagent de partir à la retraite avant 65 ans, tandis que les Bruxellois, ne sont que 26% à être du même avis.

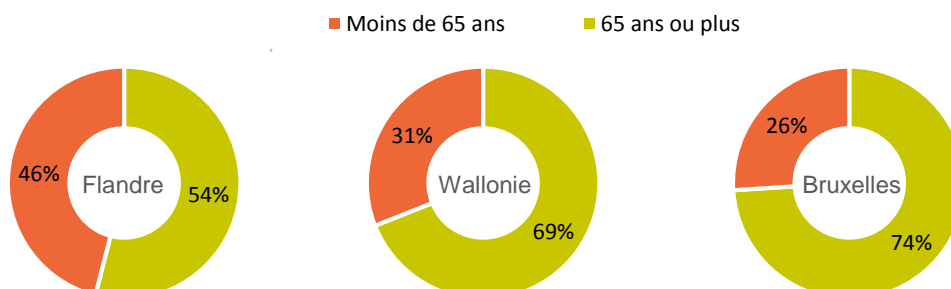
Nombreux sont les non-retraités (72%) qui seraient prêts à travailler au-delà de 65 ans en cas de nécessité. Le principal facteur qui pourrait inciter les non-retraités à prendre leur retraite plus tard que prévu reste, pour plus d'un Belge sur deux (53%), la possibilité de pouvoir être en même temps salarié à temps partiel et retraité, sans pour autant être pénalisé sur le plan fiscal. Le besoin de moyens financiers reste le 2<sup>ème</sup> facteur le plus important, avec une légère progression par rapport à 2015 (48% contre 44% en 2015).

46% des actifs, pourcentage en nette hausse par rapport aux années précédentes (37% en 2015 et 33% en 2014), estiment qu'au moment de leur retraite, leurs revenus représenteront au moins 70% de leur dernier salaire net. Une estimation optimiste qui est davantage partagée par les actifs du secteur public (53%) que par les actifs du secteur privé (43%).

### Âge de départ à la retraite envisagé par les non-retraités en Belgique (2016)



### Âge de départ à la retraite envisagé par région (2016)



## Préparer son départ à la retraite

Seuls 44% des non-retraités bénéficient d'un plan de pension complémentaire auprès de leur employeur. Cela concerne surtout les hommes, les actifs du secteur privé et ceux résidant en Flandre. Seules 36% des femmes actives bénéficient d'une pension complémentaire contre 55% en ce qui concerne les hommes. Au niveau des régions, moins d'un tiers des Bruxellois disent bénéficier d'une pension complémentaire (32%), alors qu'ils sont 51% en Flandre à en bénéficier.

Seuls 20% des non-retraités se sentent suffisamment informés sur leur pension (contre 17% en 2015 et 22% en 2014). A noter que 64% des non-retraités connaissent l'existence du site [mypension.be](http://mypension.be) et que 8 visiteurs sur 10 y ont trouvé tout ou en partie l'information qu'ils recherchaient.

72% des non-retraités pensent que leur pension ne sera pas suffisante pour maintenir un niveau de vie satisfaisant. Les actifs du secteur public en sont les plus convaincus : ils sont aujourd'hui 66% alors qu'ils n'étaient que 58% en 2015 et 47% en 2014. Par ailleurs, 67% des non-retraités affirment avoir déjà commencé à épargner pour leur retraite. Ils sont 82% à considérer que recevoir, dès le début de leur carrière professionnelle, une estimation de leur pension légale les inciterait à mieux préparer leur retraite.

## L'avenir des retraites

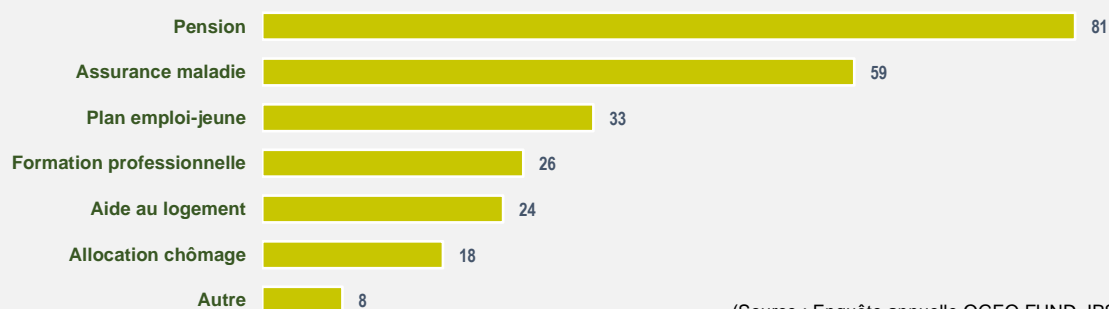
Plus de 6 Belges sur 10 se déclarent être favorables à la constitution obligatoire d'une pension complémentaire (63%) : 65% des actifs du secteur privé y sont favorables alors qu'ils ne sont que 54% en ce qui concerne le secteur public. Développer l'épargne dans le cadre d'un fonds de pensions complémentaires financé par l'employeur et l'employé (42%) ainsi que réduire l'impôt en cas de départ à la retraite après l'âge légal (43%) demeurent les mesures privilégiées pour maintenir à l'avenir le montant des pensions.

Les réformes menées par le gouvernement qui séduisent le plus les répondants sont la possibilité de conjuguer travail à temps partiel et pension (85%), ainsi que la prise en compte de la pénibilité du travail dans le régime de pension (83%), l'instauration de la « pension mixte » pour la fonction publique (67%) et l'harmonisation des régimes pour la prise en compte des années d'études dans le calcul de la pension (64%). Par contre, le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite à 66 ans en 2025 et à 67 ans en 2030 ne persuade que 26% des non-retraités. Le relèvement de l'âge de la pension anticipée de 62 à 63 ans dès 2018 convainc moins de la moitié des non-retraités (42%), et plus particulièrement les hommes, les moins de 50 ans et ceux résidant à Bruxelles.

Enfin, le taux de rendement garanti pour les plans de pension complémentaire, devenu variable et évalué tous les ans, est soutenu par 48% des Belges.

## Le financement des Pensions : premier sujet de préoccupation des Belges

L'enquête 2016 d'OGEO FUND-IPSOS intègre également une question sur le classement relatif aux préoccupations des Belges par rapport aux grands domaines de dépenses publiques. A la question « Dans quel domaine, selon vous, les autorités publiques devraient en priorité assurer un financement adéquat pour les années à venir ? », plus de 8 Belges sur 10 se prononcent en faveur du financement des retraites.



(Source : Enquête annuelle OGEO FUND-IPSOS 2016)

## À propos

L'enquête commanditée par OGEO FUND a été menée par IPSOS auprès d'un échantillon représentatif de 1.070 personnes de la population belge, âgées entre 25 et 70 ans. IPSOS a garanti une répartition optimale des sondés en fonction de leur sexe, région de résidence, situation familiale et situation professionnelle.

OGEO FUND, cinquième plus grand fonds de pension belge, gère les pensions légales (1<sup>er</sup> pilier) des institutions publiques et parapubliques : villes et communes, provinces, intercommunales, CPAS, etc. OGEO FUND a été fondé en juillet 2007 sous la forme juridique d'un Organisme de Financement de Pensions (OFF), tel qu'introduit et réglementé par la loi du 27 octobre 2006. En avril 2008, OGEO 2 PENSION a été créé afin d'offrir une solution en matière de pensions complémentaires (ou pensions extra-légales - 2<sup>ème</sup> pilier) pour le personnel contractuel et le personnel salarié du secteur privé.

## Contact presse :

OGEO FUND

Amandine Moureau +32 4 266 94 63  
[amandine.moureau@ogeofund.be](mailto:amandine.moureau@ogeofund.be)

IPSOS

Jean-Michel Lebrun + 32 4 962 65 80  
[jean-michel.lebrun@ipsos.com](mailto:jean-michel.lebrun@ipsos.com)

MSLGROUP

Romain Seignovert +32 2 737 92 07  
[romain.seignovert@mslgroup.com](mailto:romain.seignovert@mslgroup.com)